

DISTILLERIE DU LOGIS

**Dossier de Demande
d'Autorisation d'Exploiter**

Distillation et stockage
d'alcools de bouche

MÉRIGNAC (16)

Pièce n° 3

Descriptif du projet technique

	EODD Ingénieurs Conseils
	Zone des Pêcheurs d'Islande – 10 rue de Paimpol
	17300 ROCHEFORT
	Tél : 05 46 27 00 04
	Fax : 05 46 27 10 96
	Mail : c.musset@eodd.fr

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	Cédric MUSSET	Fabien COUDRE	29/05/2017	Établissement

SOMMAIRE

1.	OBJET DU DESCRIPTIF DU PROJET TECHNIQUE	5
2.	PRESENTATION GENERALE DU PROJET	6
2.1	LOCALISATION DU SITE	6
2.1.1	<i>Implantation géographique</i>	6
2.1.2	<i>Périmètre ICPE du projet</i>	7
2.2	PRESENTATION DU SITE ET DES ACTIVITES	9
2.2.1	<i>Site</i>	9
2.2.2	<i>Principe de fabrication</i>	9
3.	AMENAGEMENTS GENERAUX	10
3.1	ACCES AU SITE	10
3.2	ENTREE DU SITE ET CLOTURE	12
3.3	CIRCULATION DES ENGINES ET VEHICULES SUR SITE	13
4.	DESCRIPTION DES INSTALLATIONS	14
4.1	DESCRIPTION DU SITE	14
4.1.1	<i>Description des principales structures</i>	14
4.1.1.1	Local de distillation	14
4.1.1.2	Chai de 612 m ²	16
4.1.1.3	Stockage des vins extérieurs actuel	17
4.1.1.4	Stockage extérieur des alcools	17
4.1.2	<i>Aires de dépotage</i>	19
4.1.3	<i>Description des moyens communs à l'établissement</i>	19
4.1.3.1	Réseau et installations électriques	19
4.1.3.2	Réseaux d'eau	20
4.1.3.3	Réseau gaz	21
4.1.3.4	Air comprimé	21
4.1.3.5	Charge des engins de manutention	21
4.1.3.6	Chauffage des locaux	21
4.1.3.7	Dispositif de refroidissement	21
4.1.3.8	Détections et télétransmissions	22
4.1.4	<i>Flux produits</i>	22
4.1.4.1	Matières premières	22
4.1.4.2	Matières sortantes	23
4.1.4.3	Eau de ville	23
4.1.4.1	Eau de forage	23
4.1.4.2	Electricité	23
4.1.4.3	Gaz	23
4.1.4.4	Fuel	23
4.1.4.5	SO ₂ – Acide chlorhydrique – Lessive de soude	23
4.2	DESCRIPTION DU PROJET	24
4.2.1	<i>MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS EXISTANTES</i>	24
4.2.2	<i>L'AUGMENTATION DES CAPACITES DE STOCAGE D'ALCOOLS</i>	25
4.2.3	<i>Synthèse sur les capacités de stockage aux termes du projet</i>	26
4.2.3.1	Capacités de stockage d'alcools	26
4.2.4	<i>Mise en rétention des installations</i>	26
5.	MOYENS DE PREVENTION INCENDIE	27

6. PROCEDURES	27
7. FIN D'ACTIVITE.....	27

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE – NIVEAU DEPARTEMENTAL	6
FIGURE 2 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE – NIVEAU COMMUNAL (1/2).....	7
FIGURE 3 : LOCALISATION GEOGRAPHIQUE – NIVEAU COMMUNAL (2/2).....	8
FIGURE 4 : ACCES DEPUIS LE NORD DU SITE	10
FIGURE 5 : ACCES DEPUIS LE SUD DU SITE.....	11
FIGURE 6 : PORTAIL D'ACCES AU SITE	12
FIGURE 7 : ACCES SDIS	13
FIGURE 8 : LOCAL DE DISTILLATION.....	14
FIGURE 9 : CUVE DE RECUPERATION DES BROUILLIS	15
FIGURE 10 : CHAI DE 612 M ²	16
FIGURE 11 : CUVES DE STOCKAGE DE VINS	17
FIGURE 12 : AIRE DE DEPOTAGE	19
FIGURE 13 BASSIN DE RESERVE D'EAU INCENDIE DE 750 M ³	20

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LISTE DES CUVES A VINS	17
TABLEAU 2 : LISTE DES CUVES D'ALCOOLS	17
TABLEAU 3 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES STRUCTURES EXISTANTES	18
TABLEAU 4: CARACTERISTIQUES DU GROUPE FROID	22
TABLEAU 5: DETAIL DES DETECTIONS PRESENTES SUR LE SITE.....	22
TABLEAU 6: QUANTITES DES MATIERES PREMIERES ENTRANT SUR LE SITE	22
TABLEAU 7: QUANTITES DES MATIERES SORTANT DU SITE	23
TABLEAU 8 : ECHEANCES DES AMELIORATIONS PROJETEES.....	25
TABLEAU 9 : CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU CHAI.....	25
TABLEAU 10 : CAPACITES DE STOCKAGE D'ALCOOLS PROJETEES	26
TABLEAU 11 : CARACTERISTIQUES DES CUVES DE STOCKAGE D'ALCOOLS DU CHAI PROJET	26

LISTE DES ACRONYMES

DDAE	Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
MTD	Meilleures Techniques Disponibles
RD	Route Départementale
SME	Système de Management Environnemental

1. OBJET DU DESCRIPTIF DU PROJET TECHNIQUE

Cette pièce du dossier consiste en la description technique du projet de réaménagement et d'extension du site de la Distillerie du Logis à Mérignac (16).

Ce document vise à présenter essentiellement et en détail :

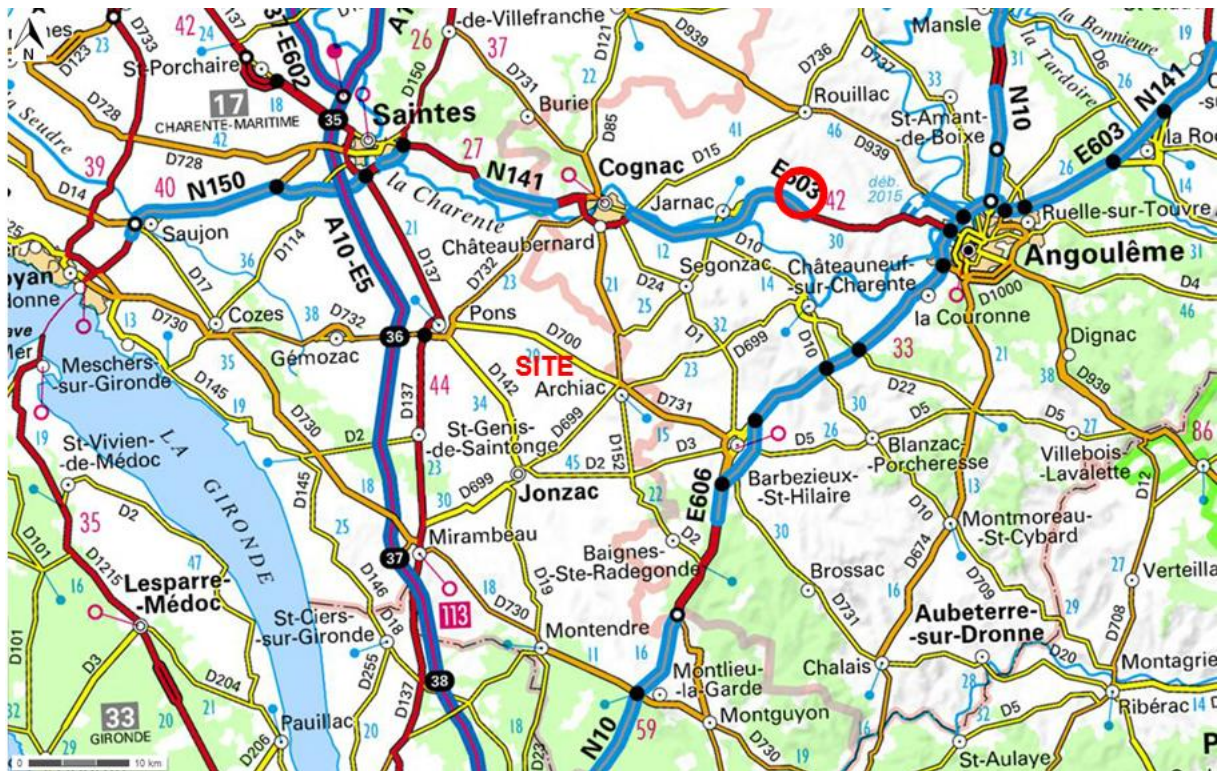
- **la nature et le volume des activités** : il s'agit ici de donner toutes les précisions utiles sur la nature des activités que le Maître d'Ouvrage envisage d'exercer, et sur leur volume, en termes de capacité maximale de production, de stockage, etc. En lien avec ces éléments, les rubriques de la nomenclature des installations classées dont l'installation dépend sont présentées et détaillées.
- **les procédés mis en œuvre sur le site** : de façon à permettre une bonne appréciation des éventuels dangers ou nuisances présentés par les installations, ce dossier précise tous les renseignements nécessaires sur les procédés, les matières qui seront mises en œuvre, à titre principal, et à titre secondaire (par exemple pour l'entretien) dans ces procédés, et les produits de sortie.

2. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

2.1 LOCALISATION DU SITE

2.1.1 IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

La Distillerie du Logis est implantée sur la commune de MERIGNAC, au lieu-dit « Prairie MARVAUD ». La commune de MÉRIGNAC est située dans le département de la Charente (16), en région Poitou-Charentes. La commune est localisée à une trentaine de kilomètres à l'Ouest d'Angoulême.

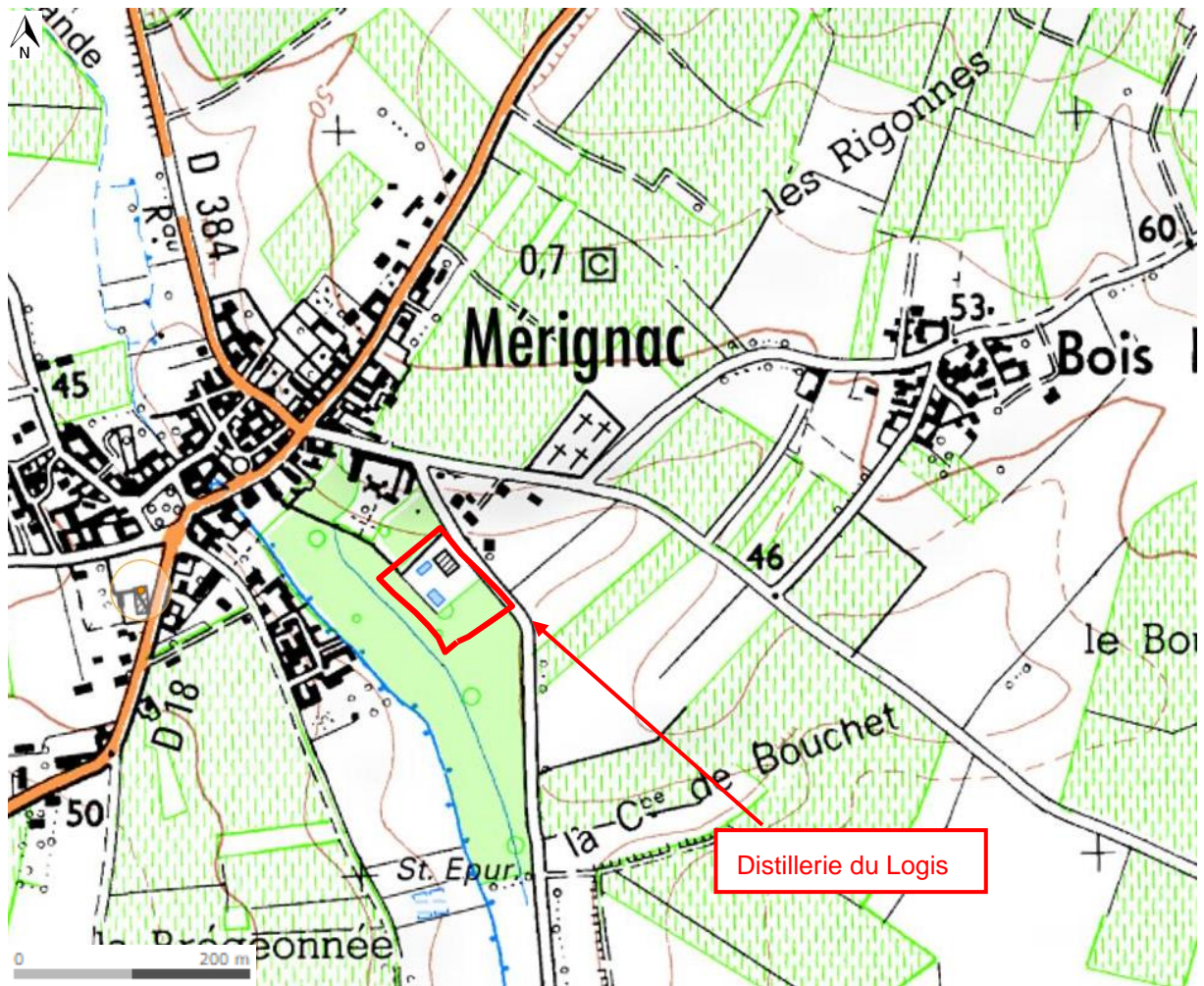


Source : IGN

Figure 1 : Localisation géographique – Niveau départemental

La Distillerie est située au Sud-Est du centre-ville de MÉRIGNAC en bordure de route et à proximité d'un cours d'eau (La Guirlande).

2.1.2 PERIMETRE ICPE DU PROJET



Source : IGN

Figure 2 : Localisation géographique – Niveau communal (1/2)



Figure 3 : Localisation géographique – Niveau communal (2/2)

Le périmètre ICPE retenu dans le cadre des activités projetées englobe une surface de 60 361 m² et est indiqué sur la figure ci-dessus. Il comprend cinq parcelles dans leur totalité et une parcelle partielle.

2.2 PRESENTATION DU SITE ET DES ACTIVITES

2.2.1 SITE

La Distillerie du Logis dispose de plusieurs bâtiments implantés sur des parcelles au Sud-Est du centre de MERIGNAC, au lieu-dit « PRAIRIE MARVAUD ».

Le site comprend plusieurs structures dont :

- une partie liée à l'activité de distillation regroupant 18 alambics pour distiller du vin blanc Cognac ;
- une partie liée au stockage d'alcools de bouche qui est redéfinie dans le cadre du projet.

En extérieur, le site comporte :

- un stockage de gaz de 35 t pour le fonctionnement des alambics ;
- une unité pour la production de froid ;
- une cuverie extérieure de 8 cuves pour le stockage des vins ;
- une cuverie extérieure de 5 cuves pour le stockage des alcools,
- un bassin pour le stockage des vinasses de 4000 hl;
- une réserve d'eau incendie au Sud-Est du site.

2.2.2 PRINCIPE DE FABRICATION

L'entreprise produit du cognac.

La production de cognac nécessite le stockage de vins en amont. La distillation est réalisée avec des alambics charentais et les eaux de vie produites sont ensuite stockées en cuves avant d'être expédiées en vrac.

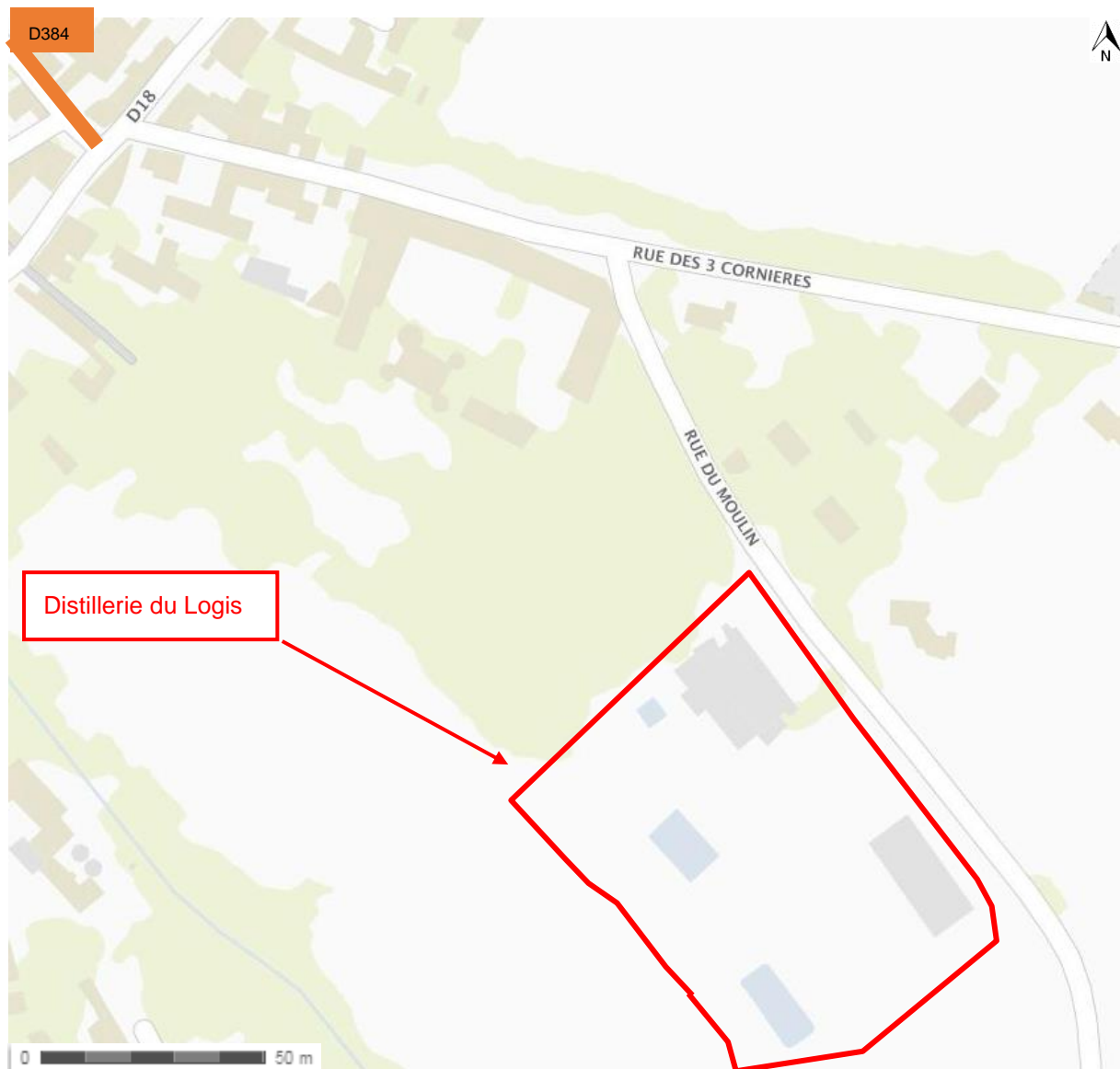
3. AMENAGEMENTS GENERAUX

3.1 ACCES AU SITE

Le site est localisé le long de la rue du Moulin où se situe l'accès par le portail principal à l'entrée unique du site.

Cette rue est accessible :

- Au Nord du site : par la rue des trois cornières qui relie la D384 et la D18 ;



Source : Géoportail

Figure 4 : Accès depuis le Nord du site

- Au Sud du site : par la route de la rivière.



Source : Géoportail

Figure 5 : Accès depuis le Sud du site

3.2 ENTREE DU SITE ET CLOTURE

Un mur de 2 mètres ceinture une partie de l'installation en plus du portail principal. Le site est fermé et interdit d'accès en dehors des heures d'ouverture de la plateforme. L'entrée sur le site est strictement interdite à toute personne non autorisée.

Un système de surveillance anti-intrusion est en place sur le chai existant.

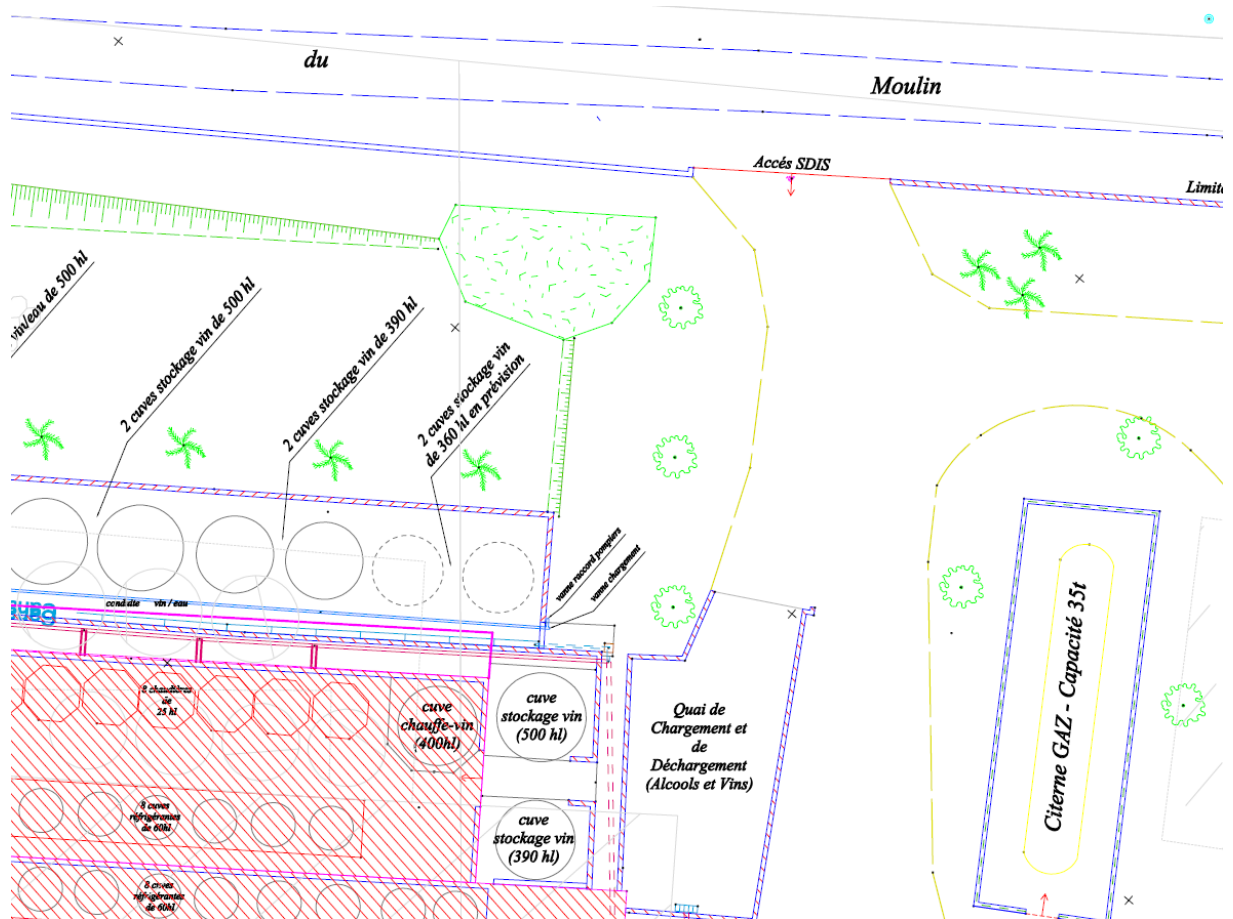
Seule la partie du site longeant la route est clôturée. La partie du site se trouvant côté ruisseau est constituée d'une barrière naturelle (arbres). Au terme du projet, le site sera entièrement clôturé.



Source : EODD Ingénieurs Conseils

Figure 6 : Portail d'accès au site

Un deuxième accès est en cours de construction à proximité de la réserve d'eaux pour les engins de secours. Il est localisé sur l'extrait de plan ci-dessous :



Source : Plan du site

Figure 7 : Accès SDIS

3.3 CIRCULATION DES ENGIN ET VEHICULES SUR SITE

Le site dispose de places de parking pour le personnel du site ainsi que pour les visiteurs.

Les voiries permettent l'accès à l'ensemble des installations et zones de stockage. Les aires de dépotage seront matérialisées.

Un quai de chargement d'alcools et de vins est situé à l'entrée du site, bordant le bâtiment de la distillerie dans sa largeur. Ce quai est associé à deux cuves de stockage de vin, l'une de 390 hl et l'autre de 500 hl.

Le plan de masse du site permet de visualiser les aires de stationnement.

4. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

4.1 DESCRIPTION DU SITE

4.1.1 DESCRIPTION DES PRINCIPALES STRUCTURES

4.1.1.1 Local de distillation

Le local de distillation s'étend sur une surface de 576 m². Il contient 18 alambics de 25hL de charge. L'installation dispose d'un échangeur tubulaire pour le chauffage du vin à 39°C par passage d'eau à 75°C.

Aux 18 alambics, sont associés 18 cuvons de 10 hl pour la récupération d'eau de vie et une cuve de préparation et de charge de 400 hl.

Les alambics fonctionnent en foyer classique à atmosphère contrôlée.

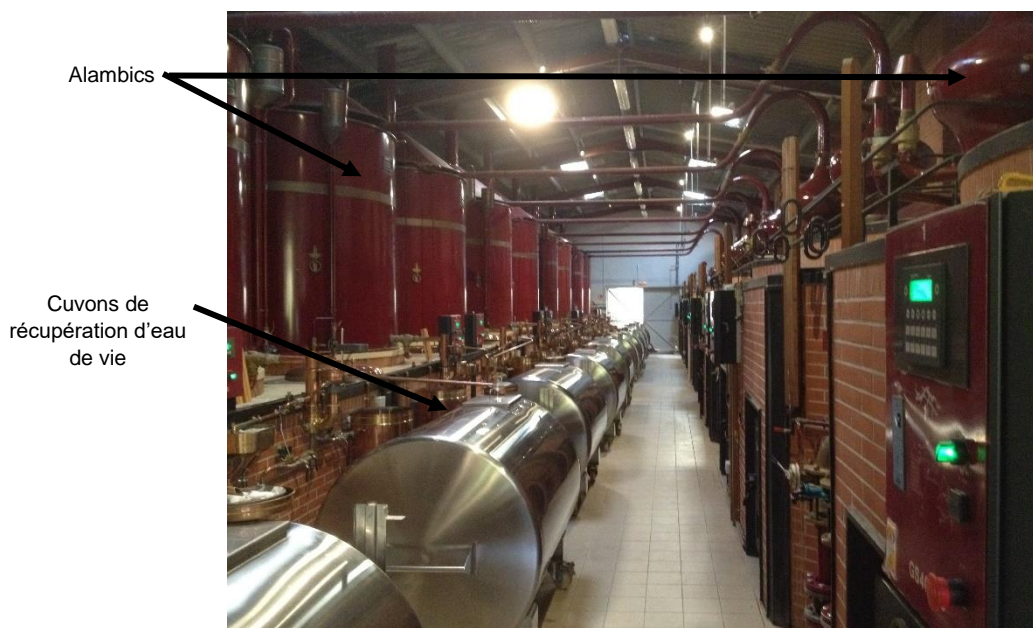


Figure 8 : Local de distillation

La distillerie est équipée d'une rétention interne d'une hauteur de 6 cm

Le transfert d'alcools entre la distillerie et la cuverie extérieure en inox s'effectue à travers une canalisation en inox de 70 mm de diamètre.

La cuverie extérieure permet le stockage de 80m³ d'alcools maximum. Elle est détaillée dans la partie 4.1.1.4.

La distillerie est équipée d'une cuve en inox de récupération des brouillis de 430 hl. Le brouillis est le liquide issu de la première distillation des vins. Cette cuve se trouve dans un local attenant au local de distillation, séparé par un mur coupe-feu 2h et une porte non coupe-feu. Une porte de ce local donne sur l'extérieur. Celle-ci est coupe-feu 2h.



Figure 9 : Cuve de récupération des brouillis

La distillerie comporte un local distillateur de 8,5 m² à l'intérieur duquel se trouvent une chambre, une douche, un lavabo, un sanitaire et une fenêtre. Un seuil à l'entrée prévient de tout écoulement dans le local.

4.1.1.2 Chai de 612 m²

Le chai de 612 m² est constitué d'un sol en béton (incombustible). Le chai est dit « encaissé » en rétention interne (de 1,2 à 1,4 m de hauteur).

Il est équipé de murs coupe-feu 4h en argirec et n'est pas recoupé en cellules.

La charpente est métallique et protégée par un plafond pare-flammes 30 minutes. Les poteaux supportant cette charpente sont métalliques et partiellement protégés par du béton jusqu'à hauteur de rétention.

Les portes sont pare-flammes 30 minutes.

Le chai est équipé de quatre exutoires de 2 m² soit 8 m², représentant plus de 2% de la surface au sol. Ils sont à déclenchement automatique et manuel.

Le chai est équipé d'un extincteur sous roues de 50 kg à l'entrée et de deux autres extincteurs aux entrées.



Figure 10 : Chai de 612 m²


Ce chai, dans le cadre de sa régularisation, a fait l'objet d'un document « Eléments de réponse » justifiant l'impossibilité technique de mettre en rétention déportée l'installation.

En effet, au regard du contexte hydrogéologique et du fait de la présence d'une nappe sub-affleurente sur le site, il est impossible de respecter cette prescription. En mesure compensatoire, la rétention interne est portée à une capacité supérieure à 100% de la capacité maximale de stockage. Le débordement de la rétention s'effectue sur la parcelle 806 de la section D, dans une zone creusée ou talutée.

4.1.1.3 Stockage des vins extérieurs actuel

L'entreprise dispose de cuves de stockage extérieures pour le stockage de vins.

Les cuves sont sur rétention d'un volume de 18,9 m³ (8,3 x 5,7 x 0,4) avec écoulement du volume ne pouvant être contenu dans la rétention interne vers le bassin à marc et sont mises à la terre.

	N° de cuve	Capacité totale (en Hl)
	1	500
	2	500
	3	500
	4	500
	5	500
	6	390
	7	390
	8	390
	9	360
	10	360
	11	54
	12	54
	13	54
14	54	
TOTAL	4 606	
<i>Figure 11 : Cuves de stockage de vins</i>		<i>Tableau 1 : Liste des cuves à vins</i>

4.1.1.4 Stockage extérieur des alcools

Le tableau suivant détaille les caractéristiques des cuves d'alcools composant la cuverie extérieure.

N° de cuve	Volume contenu (hL)	Titre d'alcool	Hauteur (m)	Diamètre
E1	102,35	72 en moyenne	2,5	2,15
E2	107,85		3	2,10
E3	106,00		3	2,10
E4	398,00		3,7	3,5
E5	105,00		3	2,10
TOTAL	819,2			

Tableau 2 : Liste des cuves d'alcools

Le stockage extérieur d'alcools est réalisé dans une rétention de 66 m² dont le débordement s'effectue vers le bassin à eaux tièdes puis la cuve d'eaux chaudes puis la prairie. La capacité de rétention est de 25 m³ actuellement. Le volume en surplus manquant dans la rétention interne est évacué dans le bassin à eaux tièdes.

Désignation	Dimensions					Construction							
	Long. (m)	Larg (m)	Surf. (m²)	Hauteur sous ferme (m)	Hauteur au faitage (m)	Sol	Murs extérieurs	Murs de séparation	Portes extérieures	Charpente	Couverture	Surface Exutoires	Rétention
Local de distillation	36	16	576	4,5	5,5	Carrelage	Poteaux métal + parpaings côté cuve à vin 4,5m de haut	Coupe-feu 2h + portes coupe-feu 1h pour séparation avec cuves d'alcools Porte EI30 + seuil avec le local distillateur	Local distillateur porte EI 30 à créer	Métallique	Fibrociment	1 x 0,6 x 1,2 3 x 0,6 x 0,8 14 translucides d'1 m²	Interne Hauteur de seuil 6 cm
Chai de 612 m²	36	17	612	4,5 m (sur sablière)	6,7	Béton	Autoporteurs ARGIREC coupe-feu 4h Recouverts par bardage en tôle	-	PF 30 min	Métallique avec plafond PF 30 min	Fibrociment	4 x 1 x 2 m² > 2% de la surface au sol) Commande automatique + manuelle	Interne Hauteur 1,2 à 1,4m

Tableau 3 : Description des principales structures existantes

4.1.2 AIRES DE DEPOTAGE

Actuellement, le site comporte :

- une aire de dépotage de vins et d'alcools attenante à la distillerie ; cette aire dispose d'une rétention de 60 cm de haut reliée au bassin à vinasses par ouverture d'un regard via une canalisation. Ce poste de dépotage est pourvu d'une prise de terre ;



Figure 12 : Aire de dépotage

- une aire de dépotage d'alcools aux abords du chai de 612 m² dont la mise en rétention est prévue dans le cadre du projet.

4.1.3 DESCRIPTION DES MOYENS COMMUNS A L'ETABLISSEMENT

4.1.3.1 Réseau et installations électriques

Les paragraphes suivants rappellent les principales exigences en matière d'installations électriques.

L'ensemble des installations électriques doit être contrôlé annuellement par un organisme agréé. L'entreprise doit prendre systématiquement en compte les observations faites dans les rapports de visite.

Dans les stockages d'alcools, les équipements doivent respecter les exigences du décret n°88-1056 du 14 Novembre 1988. Les installations électriques doivent être conformes à la norme NFC 15.100 pour la basse tension.

Le matériel exposé aux projections de liquides doit être conforme aux dispositions de la norme NFC 20.010.

Dans les chais d'alcools, les sources de dangers du matériel électrique dont le fonctionnement provoque des arcs, des étincelles ou l'incandescence d'éléments doivent être incluses dans des enveloppes appropriées.

Dans les zones à risques d'explosion, les installations électriques doivent être conformes aux prescriptions des décrets du 19 novembre 1986 pour le matériel construit après le 1^{er} Juillet 2003 et du 11 Juillet 1978 pour les autres. Dans ces zones, les dispositions de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 31 mars 1980 réglementant les installations électriques des établissements présentant des risques d'explosion doivent être appliquées.

L'alimentation des chais doit être située à l'extérieur du chai et à proximité des issues. La nuit l'ensemble du réseau électrique doit être coupé. Seules restent alimentées les installations de sécurité et les éléments nécessaires aux opérations de distillations menées en période de nuit. La journée, seuls les chais où le personnel intervient sont alimentés.

L'éclairage doit être conforme aux règles en vigueur. Les appareils de protection, de commande et de manœuvre sont tolérés à l'intérieur des chais sous réserve d'être contenus dans des enveloppes présentant un degré de protection IP>55.

Les luminaires IP55 disposant d'une protection mécanique sont autorisés. Les chais doivent disposer d'un éclairage de sécurité.

L'entreprise doit disposer de contrôles annuels réalisés par un organisme agréé et doit corriger les non conformités.

Les appareils utilisant de l'énergie électrique (pompes,...) situés à l'intérieur des chais de stockage doivent être au minimum de degré de protection égal ou supérieur à IP55.

Les équipements métalliques (réservoirs, cuves, canalisations) contenant des alcools doivent être mis à la terre et reliés par des liaisons équipotentielles.

Les zones de dépotage d'alcools doivent être reliées électriquement au circuit général de terre.

Les installations électriques de l'entreprise seront contrôlées et mises en conformité si nécessaire prochainement.

4.1.3.2 Réseaux d'eau

Eau potable :

L'alimentation en eau potable est réalisée par l'adduction d'eau potable.

Eau incendie :

La Distillerie du Logis dispose d'un bassin de 750 m³ d'eau au Sud-Est des installations. Ce bassin est implanté de façon à accueillir quatre engins de secours simultanément.



Figure 13 Bassin de réserve d'eau incendie de 750 m³

En complément, à proximité du site se trouvent les réserves d'eau de la Société Viticole des Fins Bois composées de 4 cuiviers béton de 500 hl.

Le poteau le plus proche est au bout de la rue, après la Société Viticole des Fins Bois, en direction du bourg.

Eaux usées :

Actuellement l'entreprise dispose d'une fosse toutes eaux de 1 m³.

Ce dispositif d'assainissement fera l'objet d'un diagnostic par le SPANC et d'une mise en conformité si nécessaire.

La gestion des eaux sanitaires est détaillée dans la partie 4 du présent dossier « Etude d'impact environnemental ».

Eaux industrielles :

Le site dispose d'un bassin de collecte des vinasses et autres eaux de lavage produites sur le site.

Les eaux industrielles correspondent aux eaux de lavage, nettoyage, et réduction mécanique des matières premières, ainsi qu'aux déchets de la distillation d'alcools (vinasses). Elles représentent un volume de 80 000 hl par an. Le bassin à vinasse a une capacité de 4 000 hl. L'ensemble des eaux est retraité chez REVICO.

Eaux pluviales :

Les eaux pluviales sont infiltrées sur la propriété.

4.1.3.3 Réseau gaz

Le site dispose d'une citerne de propane de 35 tonnes permettant d'alimenter les bureaux et les 18 chaudières de 25 hl. Les deux points de coupure générale se situent :

- sur la cuve à gaz ;
- sur le mur de la distillerie sous l'aéroréfrigérant.

4.1.3.4 Air comprimé

L'entreprise dispose d'un compresseur d'air comprimé pour le groupe froid. Celui-ci fonctionne via la compression d'un gaz spécifique équivalent au fréon.

4.1.3.5 Charge des engins de manutention

Aucun engin de manutention n'est présent sur le site de la Distillerie du Logis.

4.1.3.6 Chauffage des locaux

Les locaux sont chauffés grâce à la chaleur produite par les alambics.

4.1.3.7 Dispositif de refroidissement

Le dispositif de refroidissement se situe le long de la distillerie (façade Ouest).

L'eau chaude issue des pipes est stockée dans une cuve enterrée de 600 hl. Celle-ci croise le vin dans un échangeur tubulaire : elle chauffe le vin à 39°C tout en se refroidissant à 25°C (arrivant à 71°C dans l'échangeur).

L'eau passe ensuite dans un aéroréfrigérant pour atteindre la température ambiante +2°C.

Si besoin, elle passe ensuite dans le compresseur frigorifique permettant d'abaisser la température de l'eau à 7°C.

Le circuit de refroidissement fonctionne en circuit semi-fermé.

Le tableau suivant présente les caractéristiques du groupe froid de l'entreprise et sa quantité de fluide frigorigène.

Désignation	n° de série	Puissance (kW)	Emplacement	Fluide frigorigène	Contenance	Dernière vérification
Groupe froid CLINT CHA604FCC	170140	32,20	Attenant à la distillerie	R407C	17 + 17 Kg	2015

Tableau 4: Caractéristiques du groupe froid

4.1.3.8 Détections et télétransmissions

Détections		Distillerie	Chai	Chai projet
Détection incendie	Type de détecteur	4 capteurs de fumée (disposés sur la charpente métallique et reliés à la centrale pour le déclenchement de l'alarme en appel téléphonique)	-	-
	Télétransmission de l'alarme ? Si oui à qui ?	Télétransmission de l'alarme à : 1) A Philippe SABOURAUD qui se trouve à 150 m de la distillerie 2) A Jean-Édouard SABOURAUD qui se trouve à 11 minutes de la distillerie 3) A Laurent AUBERT qui se trouve à 3 minutes de la distillerie		-
Détection intrusion	Télétransmission de l'alarme ? si oui à qui ?		Non, juste une alarme	Alarme
	Vidéosurveillance		-	
	Télétransmise à qui ?		-	
Autre		Détection CO2	-	-

Tableau 5: Détail des détections présentes sur le site

L'ensemble des équipements fait l'objet de vérifications périodiques. Ces documents sont présentés en annexe 2.

4.1.4 FLUX PRODUITS

Les tableaux suivants présentent les flux de produits maximums de l'entreprise.

4.1.4.1 Matières premières

Matières premières / produits entrants	Flux max annuel	Quantité max en stock	Prévisions d'augmentation liées au projet	Nombre de camions
Vins pour distillation	85 000 hl	4 606 hl	0	290
Gaz	300 t	35 t	0	35

Tableau 6: Quantités des matières premières entrant sur le site

4.1.4.2 Matières sortantes

Produits sortants	Flux max annuel	Production maximale	Nombre de camions
Alcools de bouche	11 000 hl	11 000 hl	40
Vinasses	80 000 hl	80 000 hl	290

Tableau 7: Quantités des matières sortant du site

4.1.4.3 Eau de ville

La consommation moyenne annuelle de l'eau du réseau s'élève à 200 m³ sachant qu'au maximum, 2 m³ sont prélevés au quotidien.

4.1.4.1 Eau de forage

Concernant l'utilisation d'eau provenant du forage, la consommation moyenne annuelle s'élève à 1 700 m³ et le prélèvement maximal au quotidien est de 13 m³.

4.1.4.2 Electricité

La consommation annuelle d'électricité est de 114 000 kWh.

4.1.4.3 Gaz

Le gaz est utilisé pour la distillation. La consommation annuelle est estimée à 300 t de propane.

4.1.4.4 Fuel

L'entreprise n'a pas de stockage de fuel.

4.1.4.5 SO₂ – Acide chlorhydrique – Lessive de soude

L'entreprise ne stocke pas de produits type dioxyde de soufre, acide ou soude.

4.2 DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de la Distillerie du Logis vise entre autres :

- la mise en conformité des installations existantes,
- l'augmentation des capacités de stockage d'alcools.

4.2.1 MISE EN CONFORMITE DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Suite au rapport de l'inspection des installations classées consécutif à la visite du 21 Avril 2015, un document intitulé « Eléments de réponse » a été fourni en Août 2015.

Le tableau suivant reprend de ce document les principales améliorations proposées par la Distillerie du Logis.

Source		Améliorations projetées	Echéance proposée en 2015	Situations actuelle et projetée
Inspection Du 21/04/2015	Ecart 1	Construction d'une réserve d'eau de 750 m ³ et aménagement de la voie engin	A partir de novembre dès que le temps le permet	Réalisé en février 2016
		Déplacement de la réserve climatique dans le chai de la Sté Viticole des Fins Bois.	La climatique a été réduite à 200 hl – déplacement prévu novembre - décembre 2015	Transfert direct dans le nouveau chai de 300 m ² Octobre 2018
		Dépôt d'un dossier de demande d'autorisation pour le site de la Distillerie du Logis	Démarrage sept – dépôt décembre	Il s'agit du présent dossier
	Remarque 2	Rédaction et affichage des consignes de sécurité.	Octobre 2015	Fait
	Remarque 3	Déverrouillage des trappes de trous d'homme des cuves inox	Fait	Fait
	Ecart 4	Mise à jour de l'ARF et de l'étude technique (y compris nouveau chai)	Décembre 2015	Fait Travaux avant fin 2016
	Remarque 5	Contrôle d'étanchéité et transmission de l'agrément du vérificateur Mise en circuit fermé	Fait – en attente prochain rapport en octobre	Fait
	Remarque 6	Déclaration du forage Inspection du forage	Echanges en cours avec la DDT –	Déclaration faite Inspection à faire
	Ecart 7	Mur coupe-feu entre le stockage extérieur et la distillerie	Mur existant.	Septembre 2011
		Porte EI30 local distillateur	Octobre 2015	Fait
		Seuil de porte de l'issue principale à faire en béton	Octobre 2015	Fait
	Ecart 8	Construction d'une réserve d'eau de 750 m ³ et aménagement de l'aire de pompage + accès sur 2 faces du chai.	Novembre 2015	Fait
		Voyant lumineux	Octobre 2015	Fait
		Etanchéité des portes et suppression de la mousse polyuréthane	Octobre 2015	
		Installation d'un escalier fixe	Octobre 2015	Fait
Formation du personnel au maniement des moyens de secours.		Octobre 2015	Novembre 2015	
Calculs flux thermiques	Construction d'un mur de protection pour la citerne de gaz	Octobre 2015	Septembre 2016	
Eléments complémentaires Recollement nouveau chai à autorisation	Protection des poteaux pour stabilité 30 min	Mars 2016	A valider avec le SDIS	
	Collecte des débordements vers zone creusée ou talutée	Mars 2016	Septembre 2016	
	Aménagement d'une aire de dépotage en rétention	Juin 2016	En même temps que le nouveau chai	
	Zonage ATEX	Décembre 2015	En cours	

Source	Améliorations projetées	Echéance proposée en 2015	Situations actuelle et projetée
	Vérification de l'Equipotentialité des masses métalliques et mises à la terre	Novembre 2015	Dans prochain contrôle APAVE
	Affichage des interdictions de feux	Octobre 2015	Fait
	Détection incendie + moyens d'appel	Juin 2016	En même temps que le nouveau chai
	Augmentation du Désenfumage du chai existant		Octobre 2016
	Augmentation de la capacité de rétention de la cuverie extérieure		Septembre 2016

Tableau 8 : Echéances des améliorations projetées

4.2.2 L'AUGMENTATION DES CAPACITES DE STOCKAGE D'ALCOOLS

La DISTILLERIE DU LOGIS projette :

- l'optimisation du stockage d'alcools dans le chai de 612 m² en portant sa capacité maximale de stockage à 600 m³
- la construction d'un nouveau chai de 300 m² pour y contenir 440 m³.

Le chai existant de 612 m² est en rétention interne sur une hauteur comprise entre 1,2 et 1,4 m. La capacité de rétention interne est estimée à 720 m³ minimum. Cette capacité est suffisante pour contenir 100 % du volume de stockage d'alcools escompté (600 m³).

Local	Dimensions				Construction							
	Long (m)	Larg (m)	Surf (m ²)	Hauteur (m)	sol	Murs extérieurs	Portes	Charpente	Toiture	Surface Exutoires	Réseau RIA	Capacité de rétention
Nouveau Chai 300 m²	17,6	17	300	4,5 m (sur sablière) 6,7 au faitage	Béton	Autoporteurs ARGIREC coupe-feu 4h Recouverts par bardage en tôle	PF 30 min	Broof T3	A2S1D0	2% soit 6 m ²	Oui (NF S 61201 Et NF S 62201)	Interne 360 m ³ (1,2 m de rétention interne sur 300 m ²)

Tableau 9 : Caractéristiques du nouveau chai

4.2.3 SYNTHÈSE SUR LES CAPACITÉS DE STOCKAGE AUX TERMES DU PROJET

4.2.3.1 Capacités de stockage d'alcools

Le tableau suivant synthétise les capacités de stockage d'alcools et le mode de stockage projetés.

Dénomination	Projet	
	CMS	Mode de stockage
Chai 612 m ²	600 m ³	Fûts et tonneaux
Chai projeté 300 m ²	440 m ³	Fûts et tonneaux + 6 Cuves inox de 450 hl
Cuverie extérieure	80 m ³	5 Cuves inox de 102 à 398 hl
TOTAL	1120 m ³	-

Tableau 10 : Capacités de stockage d'alcools projetées

Le tableau suivant présente les caractéristiques des cuves de stockage d'alcools du chai projet.

Localisation	Cuves / fûts tonneaux	Capacité (hl)	TOTAL (hl)	Hauteur	Diamètre
Chai de 300 m ²	1 à 6 (cuves)	450	2700 hl	6 m	3,3 m
	470 (fûts tonneaux)	3,5	1650		
Total chai (hl)			4350 Arrondi à 4400		

Tableau 11 : Caractéristiques des cuves de stockage d'alcools du chai projet

4.2.4 MISE EN RETENTION DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de la réorganisation du site, l'entreprise prévoit :

- La création d'un poste de dépotage devant chaque chai,
- La mise en rétention de ces deux postes de dépotage pour contenir 100% du plus gros véhicule soit un maximum de 30 m³.

Pour la rétention du chai existant, la mise en rétention déportée avait été initiée consécutivement à la réalisation du chai mais stoppée du fait de l'affleurement de la nappe. Compte tenu de la proximité de la nappe et de l'encaissement sur plus d'un mètre de hauteur du chai existant, cette mise en rétention déportée du chai s'avère aujourd'hui très compliquée et économiquement non acceptable pour la Distillerie.

Pour le chai projeté, la mise en rétention interne est la solution retenue.

Les pompes et les tuyaux

L'inventaire du parc des pompes et des tuyaux de l'entreprise est en cours de mise à jour.

Le transfert entre structures

Les transferts d'alcools sont réalisés via des camions avec des tuyaux d'alcools prévus à cet effet.

5. MOYENS DE PREVENTION INCENDIE

Les moyens de prévention incendie sont décrits dans la pièce n°5 du présent dossier « Etude de Dangers ».

6. PROCEDURES

Les principales procédures en lien avec la sécurité des installations sont présentées au chapitre de l'étude de dangers (Mesures de Maîtrise des Risques).

7. FIN D'ACTIVITE

Les modalités de remise en état du site sont décrites dans la partie 4 du présent dossier « Etude d'impact sur l'environnement ».